

QUI SONT LES NOUVEAUX ACTEURS ?

Des cliniques et des EMS qui proposent de nouveaux services aux bailleurs et associations qui construisent des logements protégés : nombreux sont les nouveaux acteurs qui se lancent dans les soins et l'aide à domicile. Quelques exemples parmi bien d'autres.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES SOINS DE LA CLINIQUE AU DOMICILE

Auparavant, les tâches étaient clairement réparties : les établissements de soins, hôpitaux et cliniques, étaient chargés des soins aigus et des interventions chirurgicales et, une fois les patients rentrés chez eux, les divers prestataires de soins et d'aide à domicile prenaient la relève. Le paysage est en train de changer. « Compte tenu de la pression constante qu'exercent les pouvoirs publics et les assureurs pour diminuer les coûts de la santé, la tendance est de diminuer la durée moyenne des séjours hospitaliers, constate Dimitri Djordjevic, directeur général de la clinique La Source à Lausanne. Lorsqu'il s'agit de patients âgés qui ont eu de lourdes opérations et qui souffrent de comorbidités, il n'est pas facile pour nous de les renvoyer rapidement chez eux. » C'est ce qui a incité le directeur général de l'établissement à mettre en place une nouvelle entité, La Source à domicile, qui a démarré ses activités en 2020 et assure la continuité des soins postopératoires et post-hospitalisation.

« Dans certaines spécialités, les infirmiers viennent voir les patients alors qu'ils sont encore hospitalisés pour pouvoir mieux les suivre une fois qu'ils sont chez eux », précise Benjamin Grosjolat, directeur de La Source à domicile. Cela permettrait d'assurer une bonne continuité des soins. Du fait de sa taille modeste – elle

collaborateurs et sont complètement autonomes : elles ont chacune leurs propres horaires et leur manière de travailler », précise la directrice. Chacune d'elles emploie 80 % d'infirmiers diplômés (contre 20 à 30 % dans les CMS) qui, outre l'évaluation des besoins des patients et des soins médicaux délégués (pansements, injections, etc.), se chargent aussi des soins de base (toilette, lever et coucher, etc.). « Cela permet de diminuer les durées d'hospitalisation », selon Pakize Palam.

DES LOGEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS

Une autre manière de retarder l'entrée des personnes âgées en EMS, voire de l'éviter, est de mettre à leur disposition des logements adaptés à leurs besoins. C'est dans ce but qu'ont été conçus les appartements protégés. « Les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), comme on les appelle à Genève, sont construits sans barrière architecturale », précise Lynne Thadikkaran-Salomon, cheffe de secteur du réseau de soins à la Direction générale de la santé du canton de Genève. En d'autres termes, ils ne comportent aucun obstacle - marches, portes étroites, etc. - susceptibles d'entraver les déplacements des personnes à mobilité réduite. Que leur logement soit libre ou subventionné, leur exploitation est financée par le canton, « ce qui permet d'offrir à leurs locataires une assistance administrative, de la sécurité nocturne - et des animations », explique l'experte.

Pour ce qui est des soins et de l'aide à domicile, chaque personne peut avoir recours au prestataire de son choix.

LES EMS PROPOSENT DE NOUVEAUX SERVICES

Dans certains cas, comme dans celui des logements de l'Adret pilotés par l'Association des EMS de Lancy (canton de Genève), qui dispose aussi d'un IEPA et d'une organisation de soins et d'aide à

domicile, les personnes peuvent bénéficier de ces deux types de services. En outre, ces immeubles sont intergénérationnels : « Ils renforcent des logements pour personnes âgées, des appartements communautaires et d'autres réservés aux étudiants qui s'engagent à faire un certain nombre d'heures de bénévolat auprès des seniors », explique Lynne Thadikkaran-Salomon. À terme, les initiateurs de ce dispositif souhaiteraient pouvoir permettre aux habitants de rester dans leur logement jusqu'à la fin de leur vie, en adaptant les prestations en fonction de leur état de santé. « Il s'agit de soins de longue durée qui font appel à des mécanismes de financement différents de ceux qui existent aujourd'hui », précise la cheffe de secteur du réseau de

soins genevois. C'est en quelque sorte un EMS à domicile. » Quant à la Fondation Silo, qui gère un EMS à Echichens (Vaud), elle a, elle aussi, diversifié ses activités depuis quelques années. Elle a construit, il y a vingt ans déjà, des logements protégés d'un centre d'accueil temporaire où les seniors peuvent rester une journée « afin de se reposer, d'être entourés ou de recevoir quelques soins », explique le directeur, Jean-François Pasche. Un dernier bâtiment est dévolu aux courts séjours - d'une durée maximum de trente jours - où les résidents peuvent bénéficier d'une prise en charge médico-psycho-sociale qui leur permet de récupérer avant leur retour à domicile. ●

